

Les Déboulonneurs sont de retour

ANTIPUBS. Les Déboulonneurs lanceront leur dixième action parisienne demain, à 15 heures, devant la station de métro Quai-de-la-Rapée. Armés de peinture, ils barbouillent les panneaux publicitaires. "Nous faisons de la désobéissance civile, nous transgressons symboliquement la loi au grand jour et à visage découvert", explique David Sterboule, membre du collectif des Déboulonneurs de Paris.

METRO

↑
MÉTRO (PARIS)
27-10-2006

MÉTRO (PARIS)
30-10-2006
↓

INSOLITE. Sept membres du collectif des Déboulonneurs ont été arrêtés samedi devant la gare d'Austerlitz alors qu'ils étaient en train d'inscrire des slogans antipublicitaires sur des panneaux.

METRO

20 MINUTES
30-10-2006
↓

Des antipubs arrêtés pour barbouillages

Ironiques, mais pour combien de temps ? Les sept militants antipublicité, interpellés samedi après-midi devant la gare d'Austerlitz (13^e) alors qu'ils barbouillaient des panneaux publicitaires de peinture, comparaitront en justice le 12 janvier. Membres du Collectif des déboulonneurs, les militants, poursuivis pour « avoir volontairement dégradé collectivement des panneaux publicitaires » ont réagi avec humour dans un communiqué, expliquant qu'ils « encourtent 75 000 € d'amende et cinq ans de prison, sans compter l'éponge et le seau d'eau ». Ils ont été arrêtés alors qu'ils peignaient des slogans comme « Violence publicitaire », ou « Pub = virus mental ».

Sept militants antipub interpellés à Paris, procès en janvier

AFP 29.10.06 | 16h08

Sept militants antipublicité, interpellés samedi devant la gare d'Austerlitz à Paris (XIII^e) alors qu'ils barbouillaient des panneaux publicitaires de peinture, comparaitront en justice en janvier 2007, a-t-on appris dimanche auprès d'eux et de la préfecture de police de Paris.

Membres du Collectif des déboulonneurs, les sept militants seront poursuivis pour "avoir volontairement dégradé collectivement des panneaux publicitaires" et "encourent 75.000 euros d'amende et cinq ans de prison (sans compter l'éponge et le seau d'eau)", a ironisé le Collectif dans un communiqué dimanche.

Ils ont été interpellés samedi vers 15H30 alors qu'ils peignaient sur des panneaux publicitaires des slogans tels que "Violence publicitaire", "Pub = virus mental", ou encore "50X70". La revendication principale du Collectif est de ramener la taille de toutes les affiches au format 50X70 cm.

"Après quatre heures" au commissariat, "ils se sont vu remettre une convocation" en justice et "passeront en jugement le 12 janvier 2007 à 09H00 devant la 29e chambre" du tribunal de Paris, selon un communiqué du Collectif.

Quatre des sept militants, "ont refusé de donner leurs empreintes et d'être photographiés (...) et feront l'objet d'une double procédure", a précisé la même source.

Les "antipub" sont régulièrement interpellés en France lors d'actions publiques. A Montpellier, deux d'entre eux avaient été condamnés en juillet à deux cents euros d'amende avec sursis, rappelle le Collectif.

LE FIGARO 30-10-2006 ↘ Des militants antipub interpellés

CONSUMMATION. Sept militants antipublicité, interpellés ce week-end devant la gare d'Austerlitz à Paris (XIII^e) alors qu'ils barbouillaient des panneaux publicitaires de peinture, comparaitront en justice en janvier prochain. Membres du Collectif des déboulonneurs, ils ont été interpellés alors qu'ils peignaient sur des panneaux publicitaires des slogans tels que « Violence publicitaire » ou « Pub = virus mental ».

AUJOURD'HUI EN FRANCE 30-10-2006 ↘

Justice

Sept militants antipublicité, interpellés samedi devant la gare d'Austerlitz à Paris (XIII^e) alors qu'ils barbouillaient de peinture des panneaux publicitaires, comparaitront en justice en janvier 2007. Les sept militants seront poursuivis pour « avoir volontairement dégradé collectivement des panneaux publicitaires » et encourtent 75 000 € d'amende.

2050 (MPG HAVAS) n°11
(Novembre 2006)

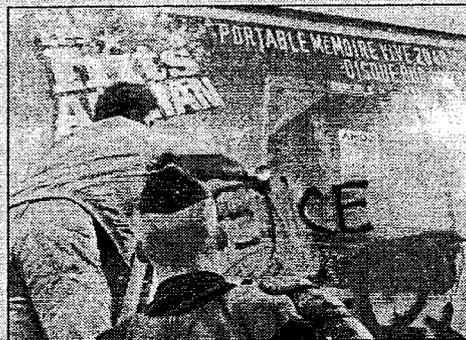
LE PARISIEN 30-10-2006 ↘

L'ACTU EN FLASH

Sept Déboulonneurs interpellés

SAMEDI, les antipubs ont été fidèles à leur rendez-vous mensuel. Pour leur dixième action collective, une cinquantaine de membres du Collectif des déboulonneurs se sont rassemblés sous deux panneaux lumineux devant la gare d'Austerlitz (V^e).

Plusieurs d'entre eux ont tagué dessus des slogans antipublicitaires : « Pub = virus mental » ou « Marre de la pub ». Mais quelques secondes après avoir commencé, les forces de l'ordre sont intervenues. Sept personnes ont été interpellées et passeront en procès le 12 janvier au tribunal correctionnel de Paris. Ce collectif demande à ce que l'affichage publicitaire soit soumis aux mêmes dimensions que l'affichage associatif, qui est de 50 X 70 cm, ainsi que l'interdiction des panneaux lumineux et animés. « Nous voulons avoir le choix de voir de la publicité et qu'on cesse de nous l'imposer partout », explique Nicolas, membre du collectif.



CP/60

G.D.

Le collectif des déboulonneurs en procès le 12 janvier 2007

Sept membres du Collectif des Déboulonneurs arrêtés le 28 octobre dernier à Paris en train d'inscrire à la bombe des slogans antipublicitaires sur des panneaux publicitaires passeront en jugement au tribunal correctionnel de Paris le 12 janvier. Yvan Gradis, « correcteur de textes et de paysages » et personnalité engagée dans le mouvement antipublicitaire depuis vingt ans est sur le banc des accusés. Les personnalités engagées dans le soutien du Collectif devraient relancer le débat sur l'affichage au moment du procès.

www.deboulonneurs.org